

Manuscrits Médiévaux d'Aquitaine

<http://manuscrits-drac.bnsa.aquitaine.fr/les-oeuvres-de-l-esprit/la-musique-et-le-chant.aspx>

LES ŒUVRES DE L'ESPRIT / LA MUSIQUE ET LE CHANT

Musique, chant et sons

La musique et le chant sont des combinaisons de sons agencés selon des codes culturels. Ils sont produits les uns par des instruments, les autres par la voix. Au Moyen Âge, ces deux disciplines appartiennent au domaine de la Musique, lui-même composé de trois ordres hiérarchisés : la musique instrumentale, la musique vocale (harmonie du corps et de l'esprit de l'homme) et la musique céleste (harmonie du monde).

Depuis le Ve siècle, la Musique est l'un des sept Arts libéraux définis par Martianus Capella, dans ses *Noces de Mercure et de la Philologie*. Avec la Géométrie, l'Arithmétique et l'Astronomie, la Musique forme le *quadrivium*, ensemble des disciplines vouées à l'étude des nombres, des proportions et du calcul. Le *trivium*, quant à lui, est formé par la Grammaire, la Logique et la Rhétorique. Les Arts Libéraux constituaient en quelque sorte les disciplines indispensables à l'acquisition de la haute culture.



[MS 1020](#)



[MS 0001-1P.279 - F.140](#)



[MS AA01P.41 - F.21](#)

Les manuscrits médiévaux témoignent de pratiques musicales dans un contexte essentiellement religieux. En effet, au moins jusqu'au XVe siècle, la musique fut essentiellement portée par le chant, lui-même défini par la liturgie. Toutefois, les images ne manquent pas, tant dans la peinture que dans la sculpture, mettant en scène des musiciens en contexte profane et de divertissement (banquets, foires), voire irrévérencieux et subversif (charivari).



[MS 0730P.11 - F.6](#)



[MS 0042P.36 - F.15](#)



[MS 0042P.84 - F.39](#)



[MS 0042P.88 - F.41](#)

D'autres pratiques sonores du quotidien, qui ne relèvent ni du chant ni de la musique, apparaissent aussi dans les miniatures. Il s'agit des productions de sons destinés à alerter (guet, épidémies), à informer (chasse, guerre), à marquer le temps (cloches), etc. Les cris et les instruments à vent (trompes, trompettes, cors, cornets) et à percussion (cloches) sont les outils privilégiés et représentatifs de ces activités et fonctions.

Notices

Mélanges sur l'histoire de Bordeaux et de la Guyenne
Notice manuscrit

[Voir la notice](#)

Ms 0730 Bordeaux - F°6 : Décor végétal et animal ; Lettrines ; Les Troyens en Italie ; Combat des Sabins contre les Romains ; La construction de Rome ; Le dévouement des Sabines

Notice iconographique
Bersuire, Pierre (1290?-1362)

[Voir la notice](#)

Ms 0042 Agen - F°15v : Service d'ost
Notice iconographique

[Voir la notice](#)

Ms 0042 Agen : Lettrines à ornement végétal, géométrique, animalier

Notice iconographique

[Voir la notice](#)

Ms 0042 Agen - F°41v : Condamnation pour faux témoignage

Notice iconographique

[Voir la notice](#)

Albums

msAA01_Libourne
ms0001-1_Bordeaux
ms0001-2_Bordeaux

La musique instrumentale

La musique et le chant, à proprement parler, sont révélés par des manuscrits de deux types : ceux au sein desquels un thème iconographique induit la représentation de musiciens et ceux dont la fonction est de servir de support au chant. Dans le premier cas, pour notre catalogue, l'iconographie religieuse l'emporte en nombre par les représentations de musique instrumentale.

Le plus fréquemment, il s'agit de représentations d'un ou de plusieurs anges célébrant Dieu le Père ou la Vierge et l'Enfant. Dans ce contexte, la cour céleste est pourvue d'instruments à cordes (harpe, vièle, psaltérion) ; ailleurs, les anges peuvent avoir recours à d'autres types d'instruments, y compris des instruments à vent. Les chœurs d'anges, figurent aussi dans des formations serrées, qui encadrent les figures divines.



[MARCADÉP.65F - F.R](#)



[MARCADÉP.89 - F.R](#)



[G903](#)

Depuis l'Antiquité, on distingue trois grandes familles d'instruments de musique : cordes, vents et percussions (instruments pourvus d'une membrane et instruments résonnant par eux-mêmes). Les théoriciens du Moyen Âge déconsidèrent l'emploi des instruments dans la pratique musicale, plaçant la musique instrumentale à un rang inférieur à la musique vocale, elle-même inférieure à la musique céleste.

Toutefois, le double héritage de la culture antique et de la Bible, au sein de laquelle figurent d'éminents musiciens, à l'image du roi David, infléchit cette posture, au profit des instruments à cordes. Déjà, la mythologie s'était emparée du thème de la hiérarchie des instruments au travers, par exemple, du combat qui opposa Apollon à Marsyas. Dès lors, les cordes devinrent symboliques de l'harmonie, de l'élévation de l'esprit, de l'intelligence, de la mesure, tandis que les vents symbolisèrent la dimension physique de l'homme, sa sexualité, ses pulsions.

La fonction rythmique des percussions, les place également à un rang inférieur. Quelques exceptions dérogent à ce classement, à l'instar des trompes, de l'orgue et des cloches, dès lors que l'Eglise en a recours pour la liturgie, comme outil théorique ou lorsque l'un de ces instruments incarne l'intervention divine, la parole de Dieu.



[MS 0001-2P.111 - F.207](#)

Seuls les instruments à vent et les cordes sont représentés dans notre catalogue et l'iconographie du roi psalmiste David y tient une place importante. La harpe lui est fortement associée. L'iconographie privilégie la harpe à colonne, variante de la harpe traditionnelle irlandaise, attestée dès le VIIIe siècle. Ses cordes étaient métalliques, tandis que la tradition méditerranéenne employait des cordes en boyau.



[MS 0001-1P.9 - F.5](#)



[MS 0007](#)



[MARCADÉP.87 - F.V](#)



[MS 0091](#)



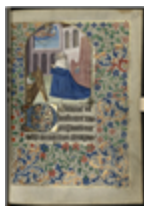
[MS 0094P.134 - F.67](#)



[MS 0095P.79 - F.40](#)



[MS 0171P.2 - F.1](#)



[MS 1780P.153 - F.77](#)

La harpe est à rapprocher du psaltérion. Cet instrument de la famille des cithares produit des sons tenus qui le rendent approprié pour l'accompagnement de la lecture des psaumes. En ce sens, au Moyen Âge, il est très fortement attaché au psautier. Dans l'iconographie, on l'associe ainsi souvent avec David. De forme triangulaire, rectangulaire ou trapézoïdale, il aboutit à de nombreux dérivés dont une harpe-psaltérion ou harpe hybride.

Notices

Ms G903 Bordeaux - F°209v : Crucifixion
Notice iconographique

[Voir la notice](#)

Marcadé 89 - Vierge à l'Enfant avec ange musicien
Notice iconographique
Fonds Marcadé

[Voir la notice](#)

Albums

ms0171_Périgueux
G903_AD33
ms0001-1_Bordeaux
ms0001-2_Bordeaux
ms0094_Bordeaux
ms0095_Bordeaux
ms1780_Bordeaux

La notation musicale

Les neumes : la notation du chant

Dès le IV^e siècle avant notre ère, les Grecs se préoccupent de noter les hauteurs de sons. Pour autant, c'est assez tardivement qu'est apparue la nécessité pour l'Eglise d'Occident de noter la musique ou plus exactement le chant liturgique, seule expression musicale savante pendant une grande partie du Moyen Âge. La notation de la voix chantée, dite neumatique, fut inventée au IX^e siècle, dans le contexte de réforme et d'unification de l'Eglise, impulsées par Charlemagne. Instrument de propagation de la foi, transmis oralement jusqu'alors, le chant allait désormais pouvoir s'adosser à une notation écrite pour assurer sa diffusion et reproduire sans défaillance une liturgie précise.

Mais, la notation et l'établissement de ses principes fondamentaux furent aussi l'occasion pour les moines bénédictins d'intenses réflexions théoriques, fondées sur celles des Pères de l'Eglise, elles-mêmes héritières des travaux entrepris dans l'Antiquité. Les principes d'ordre, de nombre et de mesure y présidèrent, de même que la volonté de donner la primauté au sens des textes religieux sur l'expression musicale à proprement parler ; en d'autres termes, la musique devait servir le texte, la forme éclairer le fond.

Les neumes primitifs figurent donc comme un simple accompagnement du texte, généralement placés sous ce dernier. Il s'agit d'abord d'une sorte d'aide-mémoire composé uniquement d'accents graves et aigus, précisant les inflexions de la voix : l'accent aigu indique une note élevée, l'accent grave une note basse. Les neumes sont écrits d'un mouvement de plume qui suit donc le mouvement de la voix et figure les mouvements de main du maître de chant (chironomie). Avec le temps, les accents se muent en points et en bâtonnets.

Puis, le système se perfectionne avec la création des ligatures. Ces regroupements de neumes, rendent compte graphiquement les groupes de sons successifs des modulations du plain-chant. Apparaissent également des lettres adjointes aux neumes, dans le but de préciser les hauteurs, tandis que d'autres lettres, suscrites, indiquent les variations rythmiques. De ces signes, qui s'homogénéisent et se stabilisent au cours des siècles, émerge la notation classique, qui s'émancipe de la tradition orale et rend le chanteur autonome, libéré de l'aide d'un maître.



[MS 0075](#)

[MS 0080](#)

Au XIIIe siècle, la plume d'oie remplace le roseau taillé et son usage transforme les neumes en des carrés noirs. À la fin du Moyen Âge, à partir du XVe siècle, la généralisation de l'usage du papier aux dépens de celui du parchemin, entraîne une transformation graphique de la notation. Les notes noires et compactes, dont l'encre traverse facilement la feuille, s'évident pour devenir des losanges blancs. Enfin, l'imprimerie favorise la diffusion de la notation ronde que nous connaissons de nos jours.

La ligne



[MARCADÉP.71 - F.R](#)

[MS 1781](#)

[MS 0102](#)

[MS 0078](#)



[MS 0001P.3 - F.2](#)

[MS 0079](#)

[MARCADÉP.97 - F.R](#)



[MARCADÉP.98 - F.R](#)



[MARCADÉP.99 - F.R](#)

D'un point de vue technique, l'invention de la ligne, au Xe siècle, fut une avancée fondamentale. Constituant un axe horizontal portant la musique, elle soumet désormais le texte au temps linéaire. Les lignes ne cesseront dès lors de s'étager au gré des besoins de désignation visuelle des hauteurs sonores : les notes y prennent place de façon à figurer précisément leur hauteur. La portée de cinq lignes que nous connaissons aujourd'hui s'imposera seulement à l'époque moderne.

Noter la musique instrumentale

Au Moyen Âge, la notation de la musique instrumentale reprend la forme dévolue au chant. Dans un concert instrumental, les instruments jouent presque toujours une fidèle transcription de la musique vocale. C'est seulement à partir du XVe siècle que l'instrument s'émancipe du seul rôle d'accompagnement pour s'emparer de celui de soliste. Dès lors, naît et se développe la tablature, notation propre à toutes sortes d'instruments pouvant faire entendre simultanément plusieurs sons : luth, guitare, cistre, orgue, clavecin...

Il s'agit d'une notation « directe » qui indique au musicien où placer ses doigts sur le manche de l'instrument. Elle comprend cinq ou six lignes représentant chacune une corde de l'instrument ; la ligne inférieure correspond à la corde la plus grave. Sur ces systèmes de lignes, des figures, des lettres et des chiffres donnent des indications précises sur l'emplacement où doit être posé chaque doigt sur chaque corde.

Notices

Graduel à l'usage de l'Eglise de Bayonne
Notice manuscrit

[Voir la notice](#)

Ms 0075 Bordeaux - F°14v et 15 : Lettrines
Notice iconographique

[Voir la notice](#)

Ms 0078 Bordeaux - F°9 : Lettrines
Notice iconographique

[Voir la notice](#)

Ms 0079 Bordeaux - F°88v et 89 : Lettrines
Notice iconographique

[Voir la notice](#)

Ms 0080 Bordeaux - F°6v et 7 : Lettrine
Notice iconographique

[Voir la notice](#)

Ms 0102 Bordeaux - F°1 : Lettrines

Notice iconographique

[Voir la notice](#)

Marcadé 98 - Pentecôte

Notice iconographique

Fonds Marcadé

[Voir la notice](#)

Albums

G905_AD33